

## Réunion élus, enseignants et parents écoles Monts du Pilat à La Versanne (Loire) 30 juin 2011

(en jaune = à faire)

Présents (env. 30 personnes) :

- Bourg-Argental (école publique : 6 classes de primaire + 3 maternelles, la classe des 2 ans ayant été fermée il y a 2-3 ans + école privée non représentée) : un instituteur, une élue (également D.D.E.N. du canton de B.A.)
- Burdignes (Classe Unique publique menacée mais sauvée en 2011) : 4 parents, l'institutrice, 4 élus (dont deux avec double casquette !)
- Colombier (école privée avec fermeture d'une classe → C.U. à la rentrée) : 4 élus dont 2 également parents
- Saint-Genest Malifaux (C.U. de l'école publique de hameau « La République » menacée et sauvée en 2011, + une école publique et une école privée au bourg non représentées) : 2 parents + l'institutrice
- Saint-Régis du Coin (école privée de 2 classes menacée de fermeture mais sauvée en 2011)
- Saint-Sauveur en Rue (école publique : 2 classes, une fermeture il y a 4-5 ans + école privée non représentée) : 2 parents, une institutrice
- Tarentaise (école publique ayant perdu cette année son statut de classe d'application: 3 classes finalement maintenues pour un an) : une institutrice, une élue, 3 parents
- MB, représentant de la Fédération Nationale pour l'Ecole Rurale
- N'étaient pas représentées Jonzieux, Le Bessat, Marlhes, Planfoy, Saint-Julien Molin Molette et Saint-Romain les Atheux)

→ récupérer les effectifs, le nombre de classes de chaque école, âges d'accueil et pour les communes qui n'ont pas d'école l'effectif d'enfants en âge scolaire

MM précise qu'on peut accueillir les « 2 ans » dans la limite des places disponibles (inscrits + nombre d'élèves nécessaires pour faire une ouverture).

L'Education Nationale avait proposé à Tarentaise un R.P.I. avec Le Bessat. Tarentaise a refusé. En ce qui concerne les R.P.I., il y a l'aspect pédagogique ET l'aspect financier (organisation du R.P.I.). Le calcul fait montre que le coup des transports induits par le regroupement correspond approximativement au coût d'un poste.

Colombier ouvre une classe passerelle pour les 2 ans en janvier 2012 (6 enfants). Une dizaine d'enfants sont scolarisés ailleurs (école publique par choix mais aussi école privée par peur de la C.U.). Il semble que le diocèse soit un interlocuteur au moins aussi dur que l'Inspection d'Académie pour les écoles privées car il cherche à récupérer des élèves pour éviter des fermetures en ville.

Colombier, La Versanne (qui n'a plus d'école depuis presque 30 ans) et St-Régis du C ont réfléchi à l'ouverture d'écoles publiques mais le projet paraissait difficilement réalisable (trop cher et assorti d'une demande de l'I.A. de 35 élèves minimum ; d'où sort ce nombre ?).

La notion de seuil d'examen (pour fermeture ou ouverture de classe !) est une notion très floue, variable d'un département à l'autre. Ces seuils sont apparus il y a une bonne dizaine d'années. Les Inspections d'Académie ont une certaine autonomie pour gérer le peu qu'on leur donne. Certains départements n'ont pas de seuil (ce qui n'est pas toujours un gage de justice). Il n'y a plus de référence nationale ; aucune pérennité d'une année sur l'autre (en contradiction avec la loi qui prévoit qu'une commune doit être prévenue 2 ans à l'avance en cas de fermeture de service public). Il est important de combattre ces seuils qui sortent d'on ne sait où et qui montent alors que les effectifs restent stables !

## Proposition d'organiser 3 temps forts dès l'automne

- le 15 octobre autour de la question pédagogique pour faire simple (intérêt pour l'enfant d'être scolarisé dans une structure de proximité, équilibre et construction, en multi âges le cas échéant). Nous allons travailler pendant l'été à l'élaboration de cette journée. Journée avec Philippe MEIRIEU, Sylvain CONNAC s'il le peut (qui travaille en classe multi âge dans un grand groupe scolaire urbain) et les instituteurs de la maternelle Gounod de St-Etienne (choix de 3 classes multiâges en maternelle).
- un en janvier autour de l'intérêt pour le territoire de garder un maillage d'écoles rurales (sans doute avec des intervenants de l'Observatoire Ecoles et Territoires)
- un temps festif au printemps regroupant toutes nos écoles.

### Il est important d'interpeller les élus

- en allant rencontrer les conseillers généraux dont un est président du Conseil Général (notamment pour expliquer que l'organisation de l'école, par exemple en R.P.I., a des conséquences en terme de coûts de transport scolaire notamment mais aussi de développement du territoire)
- en interpellant les candidats aux élections de 2011-12 : sénatoriales en septembre, présidentielles en avril-mai et législatives en juin --> préparer un courrier

Retravailler la notion de coûts (cf. exemple de Tarentaise)

Recueillir des témoignages d'enseignants de classe multiâges (dont C.U.) mais aussi d'anciens élèves et parents d'élèves (cf. livre blanc de Burdignes)

Organiser des portes ouvertes pour « dédramatiser » notamment les C.U. (cf. visite du maire de Colombier de la C.U. de La Rép)

Proposition de collectif « un territoire se mobilise solidairement autour de l'école rurale »

Interpeller d'autres partenaires associatifs (Pilattitude, Université Populaire du Pilat, collectif un peu en sommeil « Ecoles en danger du Pilat »,...) et institutionnels (le Parc Naturel Régional et sa nouvelle charte : éducation au territoire, maintien d'un service de proximité,...)

Matérialiser notre mobilisation commune en reprenant un graphisme, logo,... communs à afficher à l'entrée de nos villages, sur le fronton de nos écoles,... pour dire que le territoire se mobilise solidairement autour de l'école rurale

Informers les parents à l'occasion des réunions de rentrée organisées par les instituteurs et/ou les Associations de Parents d'Elèves

Contacters et informer l'Association des Maires Ruraux de France, l'Association Nationale des Elus de la Montagne et le M.J.R.C. (mouvement laïc de jeunes chrétiens qui travaillent sur le développement du territoire)

Prochaine réunion : 1<sup>er</sup> septembre 20h30 à Colombier ➡ réinviter tous les présents mais encore plus les absents pour que chaque école et commune soit représentée

*Autre nom proposé après la réunion par MB pour la journée de février, comme intervenant possible : Yves Jean, universitaire géographe qui a beaucoup travaillé sur « espaces ruraux et écoles rurales ».*

*La FNER tâchera d'être présente au moins lors du premier temps fort, y compris (si le collectif le souhaite) en tant qu'intervenante.*